

## PHILOSOPHIE / CONTEXTE

Le décret 2017-854 du 9 mai 2017 et l'arrêté du 8 février 2018 modifient le décret statutaire de 1984 des enseignant·es chercheur·es afin de mettre en place deux types de formation au profit des maîtres et maîtresses de conférences :

- Une formation initiale obligatoire pendant l'année de stage (art. 13 du décret de 2017 modifiant l'article 32 du statut de 1984)
- Une formation complémentaire au cours des cinq années suivant la titularisation (art 14 du décret de 2017 insérant un art 32-1 dans le statut de 1984)

La Direction de l'Innovation Pédagogique pilote l'offre de formation à la pédagogie pour l'ensemble des enseignant·es et enseignant·es chercheur·es, et accompagne les neo-maitres et maîtresses de conférences dans leur parcours de formation à la pédagogie.

## LE DISPOSITIF

Pour répondre aux besoins de la communauté enseignante et diversifier les pratiques pédagogiques, le catalogue propose des formations variées regroupées en 3 thématiques :

- La conception et la mise en œuvre d'enseignement favorisant l'apprentissage
- Les interactions avec les étudiant·es
- Les outils numériques

### Quelques chiffres :

En 2021 – 2022 :

**35** formations proposées au catalogue  
**67** sessions  
**258** heures de formation  
**447** participations  
**241** participant·es

## LA COLLABORATION

Une Commission formation, qui réunit tous les acteurs impliqués dans les actions de formation à la pédagogie au niveau du périmètre large de l'Université Paris-Saclay, est chargée de :

- coordonner l'offre de formation en pédagogie mutualisée par l'ensemble des composantes et des établissements de l'Université Paris-Saclay,
- identifier les besoins de formation en pédagogie des enseignant·es en fonction de la stratégie de formation de l'établissement et des statuts des enseignant·es,
- valider et valoriser les parcours de formation proposés en fonction des statuts des enseignant·es sur la base d'un référentiel de compétences identifié.

Pour accéder au catalogue



## PERSPECTIVES

Développer et proposer de nouvelles formations.  
Encourager l'ensemble des enseignant·es à se former.

## CONTACTS

Responsable du Pôle formation et développement Académique : Jeannie Bisson jeannie.bisson@universite-paris-saclay.fr  
Ingénieure de formation: Géraldine Le Gludic geraldine.le-gludic@ universite-paris-saclay.fr



Les formations sont dispensées par des enseignant·es, des ingénieur·es pédagogiques de l'Université et par des intervenant·es extérieur·es.

Les formations sont organisées en présentiel dans les locaux de l'université ou en distanciel.

### Exemples de formations proposées :

Atelier vocal, poser sa voix  
Ludifier son enseignement  
Comment évaluer une séance de TP ?  
Découverte des apprentissages actifs  
Utiliser les QCM pour animer un cours  
L'usage du portfolio  
L'alignement pédagogique  
Wims  
Outils de la casse virtuelle